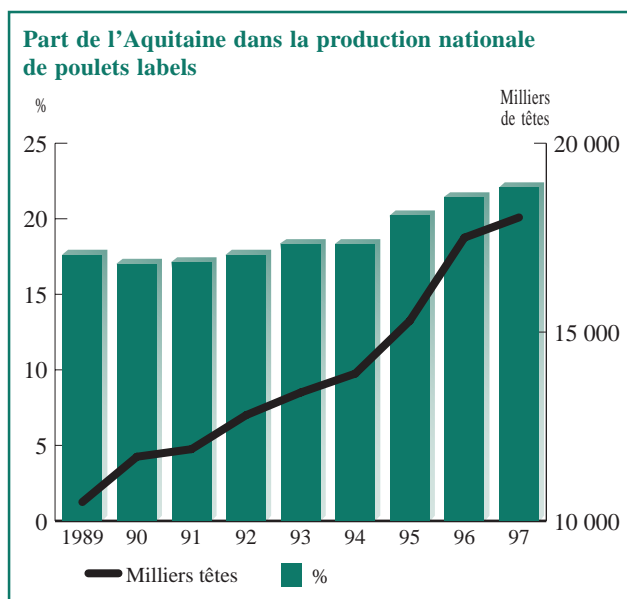


L'Aquitaine au 2^{ème} rang des régions françaises pour la production de volailles label

CONTEXTE

⊙ Une activité structurée par les stratégies qualité

- L'Aquitaine est la deuxième région productrice de volailles label, derrière la région Pays-de-la-Loire, avec 22 % de la production nationale.
- Son poids s'affirme, nationalement, dans la production de poulets label (21,4 % de la production nationale en 1996, 22,1 % en 1997), de pintades sous label (15 % en 1996, 15,5 % en 1997) et de chapons labels (23,5 % en 1996, 24,3 % en 1997)



⊙ L'enjeu : maintenir revenu et parts de marchés

- Les viandes blanches ont bénéficié des effets de la crise de la «vache folle» sur les choix des consommateurs, au détriment des viandes bovines principalement.
- Un seuil semble pourtant atteint, notamment depuis la crise du porc dont la viande est à très faible prix, sauf pour le poulet label à chair jaune.
- La conquête de nouveaux marchés est en fait surtout largement due à la bonne image du poulet jaune label (l'Aquitaine est la première région productrice) qui est associé aux concepts de terroir et d'authenticité du produit.
- Les prix du poulet label, distribué à 90 % par les grandes et moyennes surfaces, subissent de fortes et fréquentes pressions à la baisse.
- Pour les producteurs se pose le problème d'une valorisation insuffisante de la carcasse, compte tenu des coûts de production plus importants des animaux labellisés.

⊙ Perspectives et marges de manœuvre

- La production régionale de viande de volailles équivaut à plus de deux fois son niveau d'il y a vingt ans (120 716 tonnes en 1997).

- Cette évolution est due au développement simultané des productions de poulets de chair et de canards gras qui représentent, à elles seules, 85 % de la production avicole régionale.

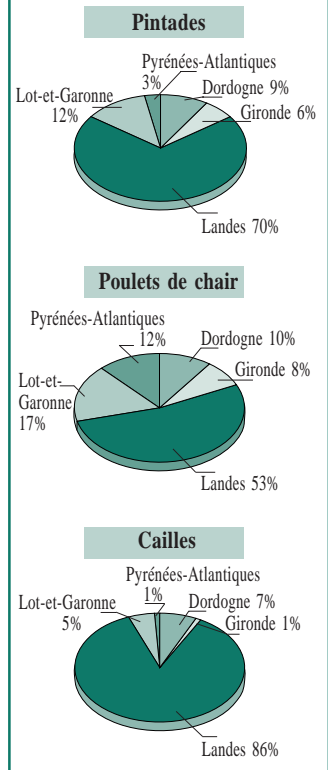
- La pression sur les prix et la relative saturation de la demande annoncent cependant une lutte accrue pour conserver les parts de marché. Seuls les produits élaborés pouvant encore espérer progresser.

- La capacité à respecter les attentes des consommateurs en matière de qualité sanitaire et de traçabilité et celle à communiquer sur les thèmes de l'authenticité et de l'origine seront des critères clés de succès.
- Les nouveaux segments de marché ne pourront être négligés.

⊙ Un secteur majeur de l'agroalimentaire aquitain

- Près de 30 % des livraisons animales de l'Aquitaine. Les livraisons de volailles sont, avec un montant de deux milliards de francs, le premier poste des livraisons animales.
- Des entreprises source d'emplois. En 1997, environ 3 000 emplois salariés directement liés à la production auxquels s'ajoutent ceux des entreprises de fabrication d'aliments du bétail, des sociétés de services, des entreprises de transport, ainsi que les emplois des petits établissements et des exploitations agricoles. C'est au total plusieurs milliers de personnes dont l'emploi, directement ou de très près, dépend de l'aviculture, géographiquement concentrée majoritairement dans les Landes.

Répartition départementale de la production aquitaine



Source : Agreste Aquitaine 1998. Traitement CRAA

ORIENTATIONS 2000-2006

⊙ Amélioration sanitaire des ateliers avicoles

Améliorer la qualité sanitaire des produits par un renforcement des défenses sanitaires de l'élevage au niveau :

- du sas, d'une aire bétonnée,
- de la désinfection, dératissage (silo, bâtiment),
- de la qualité microbiologique de l'eau,
- des analyses à effectuer pendant l'élevage (animaux, aliment,...),
- nouveaux services.

⊙ Amélioration paysagère des ateliers avicoles

Insertion de l'élevage dans l'environnement par une amélioration de l'environnement du bâtiment en termes de :

- plantations, enherbement,
- empierrage,
- fossés pour le drainage,
- aménagement des chemins d'accès (pour faciliter la distribution d'aliment),
- aménagement des abords.

⊙ Rentabilité économique

Améliorer la compétitivité des élevages par la poursuite de la rénovation des bâtiments (isolation, soubassement, écoulement des eaux, etc.) et des fabriques d'aliments à la ferme.

⊙ Réseau «fermes de référence»

- Suivre les évolutions des typologies d'exploitations.
- Être en mesure de prendre des décisions par rapport aux nouvelles tendances (investissement, désinvestissement...).
- Re conduite de l'action en intégrant d'autres types de production (bio) et en affinant certains critères d'analyses.

⊙ Expérimentations

- Adapter la filière à l'évolution des marchés.
- Appliquer de nouvelles conditions sanitaires pour éviter l'emploi d'antibiotiques ou d'autres produits.
- Observer les incidences sur les animaux (colorations, poids...).

⊙ Formation

Suivre les évolutions techniques (sanitaire, bien-être animal, assurance qualité) et économiques.

⊙ Aide spécifique «Jeunes agriculteurs»

- Dans la reprise et la modernisation des élevages (majoration de l'ensemble des aides).
- Dans des équipements connexes.